



**PRÉFET  
DE L'ARDÈCHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction des services du  
cabinet**

Privas, le 26 octobre 2021

**Le préfet de l'Ardèche**

à

Mesdames et messieurs les maires

Objet : Vaccination des aînés.

Mesdames, Messieurs les Maires,

La campagne de vaccination contre la COVID-19 a permis de vacciner près de 85% de personnes âgées de 75 ans et plus en Ardèche, soit environ 37 500 personnes.

Néanmoins, environ 6000 personnes de cette tranche d'âge n'ont pas encore reçu une première injection de vaccin contre la COVID-19. Ce retard vaccinal chez les personnes particulièrement fragiles est une source de vulnérabilité collective.

Par ailleurs, la campagne de rappel vaccinal lancée le 1er septembre 2021 cible prioritairement les personnes âgées ayant terminé leur schéma vaccinal il y a plus de six mois. En Ardèche, seul 24% des personnes de plus de 75 ans a reçu une troisième dose. Une montée en charge rapide de cette campagne de rappel vaccinal est donc essentielle pour garantir un bon niveau de protection aux personnes concernées face au variant delta.

A ce stade de la campagne de vaccination, il convient d'actionner simultanément tous les leviers qui permettent d'identifier les personnes âgées et de les amener à se faire vacciner. Toutes les initiatives qui viseront à accroître la vaccination des personnes âgées sont encouragées.

Aussi, je vous saurais gré de bien vouloir contacter dans les semaines à venir l'ensemble des personnes inscrites dans les registres communaux des personnes isolées, afin de leur rappeler l'importance de la vaccination contre la COVID-19, soit en leur proposant la réalisation d'une première injection pour les personnes non encore vaccinées, soit en sensibilisant ceux qui sont déjà vaccinés sur l'importance de réaliser six mois après leur dernière injection, une dose de rappel auprès d'un centre de vaccination ou d'un professionnel de ville.

La vaccination des personnes âgées, qu'il s'agisse des premières, des deuxièmes vaccinations ou des rappels, constitue un objectif prioritaire pour les semaines à venir afin de permettre une protection efficace des personnes âgées avant les rassemblements familiaux liés aux fêtes de fin d'année. Je sais pouvoir compter sur votre soutien et vos efforts dans la conduite de cette campagne.

Le préfet

Thierry DEVIMEUX